



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E63329

VALABLE JUSQU'AU 29/11/2025

ÉDITÉ LE 11/12/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/07/1983
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 20/07/2022
76 224

Raison sociale : LAGORCE RENOVATION

125 BOULEVARD BORIE MARTY
24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERIGUEUX 83 B 92

Téléphone : 0553087688

Fax :

Portable : 06 80 45 65 35

Siret : 327 421 269 00074

Code NACE : 4334Z

Site Internet : www.lagorcerenovation.fr

Numéro caisse de congés payés : 6108634

E-mail : contact@lagorcerenovation.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

AXA ASSURANCES IARD 10845971704

N.V.M. (518 209 101) / LAGARDE NATHALIE PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10845971704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	22/09/2022
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	28/11/2024
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/11/2024
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	06/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	28/11/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	28/11/2024
o Ventilation mécanique	06/02/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.